

**Commune de CULIN 38300  
PROCES VERBAL DE  
SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 05 mars 2026 à 20H00**

**Date de convocation** : 27 février 2026

**Présents** : Maurice DEBRAND / Denis SOMMAIN / Alexandre FAKCHE / Olivier MONDINO / Patrick SOUZY / Edmond RAJON / Régine MARMONIER / Gisèle RAJON / Jean-Claude DEROSIN / Brice BONAVALIA / Karine GAILLARD / Brigitte BRESSAN / Jean-Philippe BARRET / Sandrine MILLIAT / Regis PELLICCIOLI.

**Conseillers en exercice** : 15    **Conseillers présents** : 15    **Conseillers votants** : 15

**Président de séance** : Maurice DEBRAND, Maire de la Commune  
**Secrétaire de séance** : Patrick SOUZY

**ORDRE DU JOUR**

- 1- Approbation du procès-verbal de réunion du Conseil Municipal du 22 janvier 2026**
- 2- Délibérations à voter**
- 3- Infos :**
  - Commune
  - EPCI
- 4- Points Divers :**
  - Projets
  - Travaux
  - Urbanisme/Environnement
  - Solidarité
  - Animation
- 5- Tour de Table**

**La séance débute à 20H00**

**1- Approbation du procès-verbal de réunion du Conseil Municipal du 22 janvier 2026**

Le Procès-Verbal, diffusé le 23 janvier 2026 à tous les conseillers, est approuvé à l'unanimité des participants au conseil municipal du 22 janvier 2026. Le PV sera affiché et mis en ligne sur le site internet de la Commune.

**2- Délibérations**

**2026-03-01 : CFU 2025**

**Délibération retirée** suite incident national ayant conduit à retard de vérification/production du CFU 2025 par DGFIP (Direction Générale des Finances Publiques).

Le CFU 2025 sera soumis à délibération du prochain conseil municipal avant la date limite du 30 juin 2026.

**2026-03-02 : Ouverture d'un poste attaché**

Monsieur le Maire expose :

Suite à la démarche engagée en février 2023, Mme Sandrine Blanc, secrétaire générale de la mairie, nommée sur un poste de rédacteur principal 1ère classe en août 2015, a été retenue au grade d'attaché sur la liste d'aptitude par voie de promotion interne, publiée le 28 janvier 2026 par le Centre de Gestion 38.

Conformément à l'article L,313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.

Il appartient donc au conseil municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade.

L'attribution du poste, une fois passée la période de déclaration de vacance, entraînera une revalorisation salariale de l'agent, qui devra être intégrée au budget 2026.

Il est proposé d'ouvrir un poste d'attaché, en raison des fonctions pérennes à assurer : Secrétariat général de la mairie de Culin, secrétariat général du Sivu scolaire Culin Tramolé, gestion périodique de l'agence postale communale.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **VALIDE** la création d'un poste d'attaché territorial à temps complet, à compter du 1<sup>er</sup> mai 2026.
- **AUTORISE** M le Maire à prendre tous les actes nécessaires à la bonne exécution de cette décision

### **2026-03-03 : Demande de subvention DETR 2026 sur ingénierie extension SMA**

Monsieur le Maire expose :

Le projet d'aménagement du centre bourg, comprend l'extension de la salle multi-activités.

Le calendrier de mise en œuvre du projet de restructuration du centre bourg est basé sur le dossier d'études préliminaires établi par le bureau BEAUR remis en janvier 2026. La programmation envisagée implique le lancement des études AVP/PRO/REA, à compter de l'automne 2026, pour un démarrage des travaux en 2027.

Les prestations d'ingénieries 2026 sont évaluées à 31 267,00 €HT.

Ce type de prestations correspond à l'axe 7 « Ingénierie » éligible au titre de la DETR.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **VALIDE** la demande de subvention de 30% sur le montant de 31 267,00€ HT, au titre de la DETR 2026 (Axe 7- Ingénierie), soit 9 380, 10 €.
- **AUTORISE** M le Maire à prendre tous les actes nécessaires à la bonne exécution de cette décision

### **3- Informations**

**Etat :** Publication du « méga- décret » du 21 février 2026 relatif aux mesures de simplification « tout domaine ». Document sera transmis aux conseillers avec le PV.

#### **Commune :**

L'état des courriers départ, des factures réglées et des dossiers d'urbanisme en cours d'instruction depuis le précédent Conseil, a été transmis à tous les conseillers le 27 février 2026.

#### **SIVU Culin Tramolé :**

Le budget 2026 a été voté lors du conseil syndical du 03 mars 2026

Fonctionnement : 371 668, 21 € Investissement : 54 842, 22€

#### **Bièvre Isère Communauté :**

Le dernier conseil communautaire du mandat 2020-2026 s'est tenu le 23 février 2026.

Le PV du conseil du 26 janvier 2026 a été diffusé à tous les conseillers le 24 février.

Les différents CR des commissions sont diffusés à tous les conseillers par les délégués communaux qui y siègent.

STEP : Les travaux de finition sont en cours. La commune reprendra possession de l'ancienne zone d'infiltration courant avril.

#### **Région AURA :**

Notre demande de subvention déposée en 2023 auprès de Région pour les travaux de réfection de la production eau chaude sanitaire des vestiaires, a finalement été acceptée. La somme de 15 522 € nous a été notifiée par décision du 20 février 2026.

### **4- Points communaux divers/décisions :**

#### **RH :**

La suppression du poste de rédacteur principal de 1<sup>ère</sup> classe sera soumis à l'avis du CST du CDG38 après un délai de 6 mois après délibération de ce jour.

**Budget :**

Le budget 2026 sera soumis en conseil municipal d'avril, après deux réunions préparatoires à fixer par le prochain conseil.

Pour information, Mme la première adjointe en charge des finances présente les résultats 2025 :

| Fonctionnement               |                    | Investissement               |                    |
|------------------------------|--------------------|------------------------------|--------------------|
| Dépenses 2025                | 456 261,33 €       | Dépenses 2025                | 113 617,49 €       |
| Recettes 2025                | 542 145,82 €       | Recettes 2025                | 135 835,83 €       |
| Résultat fonctionnement 2025 | <b>85 884,49 €</b> | Résultat investissement 2025 | <b>22 218,34 €</b> |

**Projet « centre bourg » extension SMA :**

Le prochain conseil municipal aura à se prononcer sur le mode de pilotage du projet et sur l'engagement ferme de l'appel d'offres MOE. Les dossiers de demande de subvention auprès des trois partenaires devront être établis à l'été 2026.

Le démarrage du chantier est visé pour le printemps 2027.

**Supérette API :**

La demande de PC a été déposée par API. Le dossier est en cours d'instruction.

**Voiries /Bâtiments/Espaces publics :**

Le diagnostic énergétique de la mairie a été réalisé le 18 février par le bureau Kaleo. Rapport en attente. Le dossier de demande de subvention « Iserenov » sera établi après débat en commission bâtiment et voirie.

Table d'orientation à finaliser.

**Secteur de Lucle :**

L'agora végétale a été terrassée. Les plantations ont été réalisées le 26 février par les élèves de CP et CM1, encadrés par l'association « Triton crêté ».

Les compléments de protection et de plantations autour du stade de Lucle ont été réalisés les 25 et 26 février. Le portail a été posé ce jour.

**Urbanisme/environnement :**

La dernière commission du présent mandat se tiendra le 14 mars à 9H30.

La nouvelle commission urbanisme devra se mettre en place rapidement, compte-tenu des délais formels d'instruction des dossiers.

**Solidarité :**

Commission jeunes : le repas « intergénération » du 17 février a été un succès avec près de 60 participants.

Le prochain après-midi jeux se tiendra le 29 mars dans la salle G Veyet.

**Communication/animations :**

Deux « A propos de » seront distribués au cours de la deuxième quinzaine de mars :

- Résultat des élections et mise en place de la nouvelle équipe
- Animations de fin du mois de mars

**Divers :**

**Règles de réservation des salles par les associations :** La planification partagée des événements et animations associatives est inscrite sur le télégramme, conformément aux décisions prises lors d'une réunion commune qui se tient à l'automne de l'année précédente, en présence de chaque représentant d'associations.

Suite à la récente décision unilatérale de l'association « sou des écoles » de transférer le carnaval de Culin à Tramolé, il a été rappelé à leurs représentants que le sou des écoles devait s'attacher à maintenir un équilibre des animations entre les deux communes.

**Pneumobile :** Suite à info sur la possibilité d'installation d'une unité mobile hospitalière de prévention et dépistage des maladies respiratoires liées au tabac, sur des communes volontaires, la candidature de Culin a été transmise à la CTPS (Communauté Territoriale des Professionnels de Santé) des pays berjalliens, pour une potentielle campagne début juin 2026. En attente de confirmation.

**Terrain en zone naturelle au centre du village :**

Le propriétaire de la parcelle située entre le Passage de la cure, le chemin de Lucle et le chemin de Pré Badin a sollicité la commune pour une potentielle transaction.

Il sera demandé au conseil municipal de s'exprimer sur l'intérêt ou non pour la commune de répondre favorablement et sous quelles conditions.

**5- Tour de table :**

P Souzy : Nettoyage des chaussées fortement salies par des transports agricoles.

JP Barret, B Bonavia : satisfaction du mandat.

Monsieur le Maire remercie les différents adjoints ainsi que tous les membres du conseil municipal pour leur assiduité, leur engagement et leur confiance envers l'exécutif, durant tout le mandat 2020-2026. La feuille de route initiale a été tenue grâce à tous. Son objectif était de redonner de solides bases de fonctionnement pour engager la commune sur une bonne trajectoire d'avenir.

**La séance est levée à 21H15**

**Le prochain conseil municipal sera fixé après le résultat des élections municipales.**

**Signature du Président et du secrétaire**

| Nom Prénom du Président | Signature  | Nom Prénom du Secrétaire | Signature  |
|-------------------------|--|--------------------------|--|
| <b>Maurice DEBRAND</b>  |  | <b>Patrick SOUZY</b>     |  |